



Agribio
05

PROGRAMME DE FORMATION

Améliorer la santé de son troupeau par les soins homéopathiques - Initiation

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Connaître les principes généraux de l'homéopathie
- Savoir observer vos animaux avec précision et rechercher des remèdes adaptés dans le répertoire homéopathique
- Savoir utiliser des remèdes homéopathiques dans des situations simples

Contenu

Séance 1 : Connaître les bases de l'homéopathie et la structure du répertoire homéopathique

- Connaître les bases de l'homéopathie : notions homéopathiques de santé et de maladie, son historique et les principes de la globalité, la similitude, les dilutions dynamisations, utilités et limites de la thérapeutique homéopathique, notions d'observations, de variabilités individuelles
- Comprendre les principes de philosophie homéopathique pour mieux choisir ses remèdes : maladie aiguë / maladie chronique
- Connaître les différents schémas d'évolution suite à la prise d'un remède : suppression et aggravation
- Connaître la structure du répertoire homéopathique et des matières médicales.

Séance 2 : Se familiariser avec le répertoire homéopathique et savoir rechercher les rubriques homéopathiques.

- Savoir regarder/observer ses animaux et lister toutes les observations
- Être capable de faire le tri dans les observations réalisées et définir ce qui relève d'un symptôme homéopathique ou non
- Être capable de traduire en langage répertorié les symptômes choisis
- Être capable de trouver dans le répertoire les rubriques définies
- Être capable de choisir un remède parmi les différents choix

Séance 3 en individuel – ½ journée entre le 10 novembre 2020 et le 19 janvier 2021 : Savoir appliquer la démarche proposée pour la recherche de remèdes homéopathiques

Une séance est réalisée avec chaque stagiaire sur son exploitation, pendant laquelle l'intervenant met en situation le stagiaire, l'amène à mettre en pratique ce qui a été vu en formation à travers une étude de cas concret (observation d'un animal malade, description des symptômes et recherches de remèdes dans le répertoire homéopathique)

Séance 4 : Être autonome dans l'observation des animaux et la recherche de remèdes

- Retour sur la séance 3, échanges et discussions
- Approfondir sa connaissance des remèdes d'usage courant afin de mieux les utiliser.
- Approfondir sa connaissance du répertoire homéopathique : élargissement du panel de symptômes disponibles et utilisables. Savoir faire le lien entre symptômes issus du répertoire et observation des animaux

Méthodes pédagogiques et moyens matériels

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques en salle et étude de cas concrets sur exploitation
- Un support papier vous sera distribué pour chaque journée de formation
- Un document d'évaluation des acquis et des compétences, nominatif et personnalisé, sera remis à chaque stagiaire dans les 15 jours suivant la séance en face à face avec l'intervenant.

Moyens matériels :

- Pour les études de cas, chaque participant apporte son propre répertoire homéopathique (si vous n'en avez pas, nous contacter)

Renseignements

AGRIBIO 05 - Agnès THIARD, 06 19 99 06 27, elevage04-05@bio-provence.com

Action réalisée avec le soutien financier de :



INFORMATIONS PRATIQUES

Date : 05 novembre, 17 novembre et 08 décembre 2020 + ½ journée de formation individuelle sur l'exploitation de chaque stagiaire (entre le 17 novembre et le 31 décembre)

Durée : 24 heures

Horaires : 9h-17h30

Lieu : Hautes-Alpes, à définir selon les participants

Date limite d'inscription : 29 octobre 2020

Repas : tiré du sac

Intervenant : Claire Martin, vétérinaire homéopathe dans les Hautes-Alpes, membre du [GIE Zone Verte](#)

Responsable de formation : Agnès THIARD, conseillère élevage bio 04 et 05 à Agribio 05

Public ciblé : Eleveurs de ruminants en agriculture biologique, en conversion ou en agriculture conventionnelle, intéressés par la démarche de soins « alternatifs ».

Pré-requis : aucun

Tarif : 31 € TTC / heure. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables, contactez-nous.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation sur demande

Modalités d'évaluation : *En amont:* analyse des besoins. *En cours:* recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs. *En fin:* évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction à chaud et à froid

Besoin de vous faire remplacer ? contactez votre service de remplacement.